

les députés qui ne paraissent pourtant pas disposés à toucher cette question dans la quelle leurs intérêts sont engagés ; et l'on a quelque droit de s'étonner que pas un seul de ceux qui préchent tant l'économie, ne soit encore venu l'aborder.

Sous tous les régimes parlementaires, pendant la révolution, sous Louis XVIII, sous Charles X, sous Louis-Philippe, nous avons eu des députés qui certes avaient autant de talent, autant de dévouement que ceux d'aujourd'hui, et pourtant ils ne recevaient aucune indemnité, et se contentaient de l'honneur de représenter la nation. Pendant la période républicaine de 1848, dans la pensée et dans le désir de voir arriver quelques hommes capables, mais dénués de fortune, on décréta une allocation de 25 francs par jour pour chaque représentant, et de rares exceptions près, ceux qui en profitèrent pouvaient s'en passer; surtout si l'on considère la position des membres de l'Assemblée législative, qui n'en palèrent pas moins cette indemnité devenue permanente.

Aujourd'hui les sessions durent à peu près six mois, et pour ces six mois, les députés reçoivent 15,000 francs, soit 2,500 francs par mois, soit 83 francs par jour. Et il y a des gens qui ont la bonhomie de s'étonner que tant de citoyens poussent le dévouement jusqu'à solliciter le mandat de député. Franchement, honneur à part, il y a là de quoi surexciter quelques ambitions, et l'on pourrait se contenter à moins.

Or, 292 députés à 15,000 francs l'un, cela constitue un chiffre de 4,380,000 francs par an, qu'il faut prélever sur le budget, sans même que cette dépense soit discutée à la tribune, où pourtant on discute toutes les autres dépenses. Voilà pour un côté, passons maintenant à l'autre.

Sous tous les régimes constitutionnels qui ont précédé 1848, et toujours avec l'application du régime parlementaire, nous avons des pairs de France qui étaient trop heureux de cette distinction et qui se seraient bien gardés de réclamer aucune indemnité pour faire rétribuer ces honorables fonctions. Aujourd'hui nous avons un Sénat composé de 150 membres à chacun desquels on alloue une annuité de 30,000 francs, ce qui donne un autre chiffre de 4,500,000 francs.

En laissant de côté ces allocations supplémentaires affectées aux dignitaires des deux corps, et en ne les considérant que comme frais de représentation, on arrive donc à huit millions. HUIT CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS par an, dépense énorme que l'on pourrait affecter à des travaux utiles; que l'on pourrait supprimer pour alléger les contributions; que même on devra faire disparaître si l'on veut revenir en réalité aux usages du régime parlementaire.

Voilà un bien beau thème pour les députés qui ont tant promis de veiller aux intérêts du peuple, et qui prétendent chercher tous les moyens d'opérer des réformes. Celui-ci est bien simple; mais je doute qu'aucun d'eux veuille même essayer d'en faire la proposition. — C. VEAUX.

(Colonne de Boulogne-sur-Mer).

Nous lisons dans le Soir, feuille gouvernementale :

« La Marcellaise se joint au Réveil pour demander une enquête ou tout au moins quelques éclaircissements sur la découverte d'une société secrète dans la première division de l'armée de Paris et sur l'arrestation de soixante-quatorze sous-officiers et soldats qui en aurait été la conséquence. »

Nous appuyons en ceci ces journaux extrêmes — non pas avec la pensée de contester à l'autorité militaire son droit absolu d'agir selon ses inspirations et, suivant la lettre de la loi, pour maintenir la discipline; mais parce qu'il nous paraît qu'en une époque troublée, l'intérêt évident de tout homme qui se préoccupe de l'avenir probable du pays est de savoir si le pouvoir peut compter en certains cas sur l'action régulière de la force publique. — A. MIRAUX. »

Petite Chronique.

Le procureur général à la cour de cassation, M. Delangle, est mort l'avant-dernière nuit. Il était né à Varzy (Nièvre) et comme son compatriote, il est mort à la tête du parquet de la cour suprême. M. Delangle fit ses études de droit à Paris. Il succéda, comme bâtonnier de l'ordre, à Philippe Dupin, pendant les années 1837, 1838. En 1840 il fut nommé avocat-général à la cour de cassation, et devint, en 1847, procureur-général de la cour royale de Paris. Il dirigea alors l'affaire Teste et instruisit le procès Prasin. Elu député de Cosne en 1846, il prit place au centre, parmi les conservateurs.

Destitué après la révolution de février, M. Delangle servit la cause du prince Louis-Napoléon, et au coup d'Etat du 2 décembre, il fit partie de la commission consultative. En 1852, rentré dans la magistrature, il revint à la cour de cassation comme procureur-général, en remplacement de M. Dupin, démissionnaire. A la fin de la même année, il fut nommé premier président de la cour impériale de Paris et sénateur. Le 5 juin 1858, il succéda au général Espinasse comme ministre de l'intérieur. Par décret du 5 mai 1859, il est passé au ministère de la justice. Démissionnaire le 23 juin 1863, il fut nommé vice-président du Sénat.

La mort de Dupin le remit en possession de son siège de procureur-général à la cour de cassation.

M. Delangle, homme froid, rigide et aussi passionné du silence, avait une aversion marquée pour ce que M. Alphonse Karr appelle dans ses *Guepes* : « le parti du tapage. »

Il disait un jour, dans les couloirs du Sénat :

— S'il prenait fantaisie aux républicains de se faire royalistes, je me ferais immédiatement républicain rouge.

M. de Lesseps ne sera pas sénateur. M. de Lesseps ne sera jamais duc, dit-on, les relations sont plus que tendues, ajoutent-on, entre l'Impératrice et lui, depuis certaine conversation en Egypte. Bah! n'est-ce pas Bilboquet qui l'a dit : On ne danse bien que sur les cordes raides, et il s'y connaissait !

Voilà, d'ailleurs, ce qui pourra consoler M. de Lesseps de sa mésaventure.

L'Angleterre, pour tourner les difficultés qu'auront les navires de fort tirant à traverser le canal, vient de donner sur tous les chantiers d'Ecosse l'ordre de renouveler une grande partie de son matériel naval destiné à la voie de Suez.

La grande Albion ne s'enthousiasme pas facilement pour les idées nouvelles; mais lorsqu'elle en accepte une, vite elle jette les millions par la fenêtre, bien certaine qu'ils rentreront — en milliards — par la porte.

Pas de chance, le pauvre duc de Brunswick !

Il y a quelques mois, un régisseur lui vole une soixantaine de mille francs. Pour se refaire, peut-être, son *Ethincence* le duc songe à négocier quelques diamants, qu'il confie avant-hier à un courtier très connu; craint le courtier file en Angleterre avec les diamants.

Tout n'est pas rose, dans le métier !

Qui croit encore aux pressentiments ?

On ne dort plus à la Tour de Linders !

Le gouverneur, le chapelain, la petite garnison et les géoliers (pour rire) de cette ci-devant prison d'Etat, ont des cauchemars effrayants; ils rêvent de sang et d'échafauds comme au temps de Mary Tudor.

On en rêverait à moins.

Voilà près d'un quinzaine de jours que toutes les nuits, pour peu qu'il y ait clair de lune, l'ombre d'une hache gigantesque dessine sa silhouette sur un des murs de l'antique

style anglaise. Il existe bien, dans les collections de ferraille officielle à la Tour, une hache, plusieurs haches ayant fait gaillardement leur royal service au bon vieux temps; mais elles sont sous clofs, et à moins que leur ombre ne se projette par le trou des serrures, on ne peut expliquer d'où vient la désagréable apparition nocturne.

Les vieux employés de la Tour ont déjà vu cette silhouette : c'était pendant l'hiver de 1847-48.

Si l'on a pour deux sous (un penny) de perspicacité, on ne peut douter de l'approche de graves événements, annoncés par ce présage.

Qu'est-ce que ça peut être ?

Un mot de Napoléon III, garanti authentique par Panoptes :

« Il disait, ces derniers jours, à l'un de ses seryiteurs personnels :

« Je ne trouve jamais que des gens qui me conseillent ce que j'ai déjà décidé. »

Que celle de nos jeunes Françaises qui se sentira la force de renouveler l'exploit que vient d'accomplir miss Clarke, lève la main, et je me charge de lui trouver un mari, princé pour le moins !

Miss Clarke chassait, il y a quelques jours aux environs de Pau; elle chassait le renard en belle et nombreuse compagnie.

Sans souci du danger, ni des obstacles dans un pays où les précipices sont plus nombreux que les villages, elle part, laisse derrière elle tous ses compagnons, force la bête et la tue de sa propre main.

Puis elle revint rejoindre la chasse qui la suivait de loin, de très-loin, et rentre à son hôtel; elle n'était pas descendue de cheval, que la pauvre bête s'abattait à ses pieds et mourait. *Rule America!*

Deux enseignes de circonstance à Paris bien entendu Rue du Vieux-Colombier, OLLIVIER, LOUVET et C^o. Rue Portefoin, MARTEL, portefeuillistes en tous genres !

Un des vétérans du premier Empire vient de mourir; c'est M. Bonafel, ancien officier de carabiniers, âgé de 90 ans et le doyen des pensionnaires de l'hôtel des Invalides. Engagé volontaire, il avait fait toutes les campagnes depuis la république jusqu'à Waterloo.

EDMOND DUVAL

Chronique Locale

Par décret impérial rendu sur la proposition du ministre de l'intérieur, les fonctions de vice-président du conseil de préfecture du Nord, sont confiées pour l'année 1870 à M. Cleenewerck de Crayencour.

Hier a eu lieu, à Lille, dans la salle du Concert, la séance publique de la Société des sciences et arts.

A deux heures, M. de Saint Paul, président d'honneur, prenait place au bureau avec M. Fleury, recteur de l'Académie; M. Crespel, maire de Lille; M. le général de Salignac-Fénélon, commandant la 3^e division militaire; M. Chon, président de la Société; M. Menche de Loigne, vice-président, et les autres membres du bureau.

La séance étant ouverte, M. Chon, président de la Société, a prononcé d'abord un discours étendu sur l'instruction à Lille et sur les encouragements que les arts y ont reçus.

La parole est ensuite donnée à M. Gosset, secrétaire-général, chargé de présenter le compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1869.

Après la lecture de ce rapport, la société des Orphéonistes chante deux morceaux : *Garde à vous* ! chœur, par M. Kucken, et le *Lundi*, valse allemande avec solos, par M. Steinkuhler, lauréat de la Société des sciences.

M. Guiraudet a la parole pour lire sur les concours Wicar un rapport que nous résumons comme suit :

Messieurs, Par un pieux souvenir de reconnaissance, notre Société a voulu consacrer ses concours les plus élevés à la mémoire de Wicar, dont la libéralité lui a permis d'enrichir notre cité de l'admirable collection de dessins que tout le monde connaît. Elle a fondé en 1865 un prix annuel de 1,000 fr., dit *prix Wicar*, qui est, successivement et par année, attribué aux sciences physiques et naturelles, aux sciences historiques, aux arts et belles-lettres. Mais une seule fois depuis quatre ans ce prix a pu être décerné, et les concours sont restés ouverts. La Société est heureuse aujourd'hui d'avoir à vous signaler, en les récompensant à la fois, deux œuvres importantes et remarquables, dans la section des beaux-arts et dans celle des sciences.

Concours des beaux-arts.

Dans la section des lettres et des arts, le concours était cette année un concours d'architecture ayant pour programme : « Projet d'un palais des beaux-arts et de l'industrie, comprenant des salles destinées à des sociétés publiques. »

Cinq concurrents ont répondu à l'appel de notre Société, et pour juger leurs travaux, une commission a été constituée, dans laquelle les architectes étaient en majorité, conformément au programme.

Trois projets ont été promptement relégués à un rang inférieur; ils sont loin d'être sans mérite, mais restent fort au-dessous des autres, qui, de prime-abord, se placent tout à fait hors ligne. Nous devons même le dire, la Commission a longtemps hésité à se prononcer entre ces deux-ci, leurs qualités étant presque égales, mais de nature absolument différente.

Après un examen, il a été jugé que l'auteur du projet *Pro Patria*, avait réalisé une conception supérieure en somme, malgré ses imperfections, à celle de son concurrent plus calme; c'est, vraiment un palais.

La société a décerné le prix Wicar pour 1869, dans la section des beaux-arts, à l'auteur du projet *Pro Patria*, M. Arnold, ancien élève des écoles académiques de Lille.

Concours des sciences. — Dans la section des sciences, le prix Wicar a été décerné, il faut bien le dire, un peu en dehors des conditions ordinaires. Un concours de géologie avait été ouvert en 1866 sur une question déterminée, dont la solution serait d'un très haut intérêt, même au point de vue pratique, pour la connaissance de la constitution de notre bassin houiller. Mais la difficulté du sujet n'est sans doute pas moindre que son importance, et, à notre grand regret, le prix n'a pu être décerné. Aux termes du règlement, ce concours, ouvert depuis trois ans sans résultat, se trouvait annulé; le prix Wicar de Géologie était donc disponible.

Dans ces conjonctures, la Société a reçu, suivant les formes ordinaires de ses concours, un mémoire ayant pour épigraphe : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*, portant sur un des points les plus difficiles et les moins connus de la géologie locale; il a pour titre : *Etudes sur les collines tertiaires du département du Nord comparées à celles de la Belgique.*

En résumé le mémoire portant pour épigraphe *Felix qui potuit rerum cognoscere causas*, est une œuvre de savoir étendu et d'excellente observation personnelle, apportant un contingent considérable de faits nouveaux à la géologie de la région du Nord de la France, digne, en un mot, d'approbation et d'encouragement.

Dans ces conditions, la Société des sciences, en raison du mérite exceptionnel de ce mémoire et bien qu'il soit en dehors du programme, a décidé de lui décerner le prix Wicar.

L'ouverture du pli cacheté portant même épigraphe nous a procuré la satisfaction de reconnaître que, dans la section des sciences comme dans celle des beaux-arts, le prix ne sortirait pas de notre ville.

Les auteurs du mémoire couronné appar-

tiennent au groupe studieux des élèves de la Faculté des sciences.

La Société des sciences décerne le prix du concours Wicar de géologie pour 1869, à MM. Chellonneix et Ortlieb, auteurs par collaboration du mémoire sur les collines tertiaires du département du Nord comparées à celles de la Belgique.

Le président de la Société invite MM. Arnold, Chellonneix et Ortlieb, lauréats des concours Wicar, à venir recevoir les récompenses qui leur ont été décernées.

M. Menche de Loigne, rapporteur, a la parole pour rendre compte, au nom de la commission des sciences, des résultats des concours et des propositions de récompenses faites par la commission et sanctionnées par la Société :

Messieurs, Chaque année, la Société des sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille propose pour sujet de concours des lacunes à remplir dans la science et dans l'industrie. Elle se réserve en outre de récompenser et d'encourager, par des primes et par des médailles, les auteurs de productions ou travaux utiles non mentionnés dans le programme, heureuse d'aller au devant de ceux qui, dans un ordre d'idées qui leur est propre, ont apporté leur pierre à l'édifice.

M. Jules Leblan a voulu assujettir l'incendie à déceler sa présence et à appeler sur même au secours par les mêmes signes extérieurs.

M. Jules Leblan, a construit un instrument dont les indications dépendent de la dilatation très inégale de deux corps d'un volume très différent, de telle sorte qu'une variation subite de température produit un mouvement relatif, se traduisant par la sonnerie électrique due à la fermeture d'un courant voltaïque.

L'appareil a été mis à l'épreuve dans le lieu des séances de la Société, vaste local situé à l'étage de la Mairie du côté de la rue du Palais.

Sous l'action de l'incendie expérimental produit par la combustion de 700 grammes d'alcool, le timbre a sonné au bout de trois minutes et demie.

La Société des Sciences, messieurs, croit être fidèle à sa mission d'encourager les travaux utiles en décernant une médaille d'or à M. Jules Leblan, manufacturier à Tourcoing, dont l'esprit ingénieux a su résoudre un problème pour lequel il fallait à la fois l'alliance de la science, d'un esprit ingénieux et de la pratique des arts manuels !

Le président de la Société invite M. Leblan à venir recevoir la récompense que la Société lui décerne.

M. Dutilleul, rapporteur, a la parole pour rendre compte, au nom des Commissions d'histoire, de littérature et des beaux-arts, des résultats des concours et des propositions de récompenses faites par ces commissions et sanctionnées par la Société. Voici les noms des lauréats :

Médaille d'argent à M. l'abbé Desilve, curé de Basuel, pour une Notice sur *Noyelles*.

Médaille d'argent à M. Delhaye, ancien notaire à Bavai, pour un *Mémoire historique sur Bavai*.

Médaille d'argent à M. le docteur De Smytère, pour une Notice sur *Robert de Castel*.

Médaille d'argent à M. Nicole, pour un *Traité d'Architecture*.

Médaille d'argent à M. Alb. Daraq, de Lille, pour une statue de Jeanne de Constantinople.

Médaille de vermeil à M. Tribout, de Lille, pour un médaillon (gravure en médailles).

Mention honorable à M. Dottin, de Laval, pour des poésies.

Médaille d'argent à M. Clerc, chef d'escadron à Saint-Omer, pour son poème : *Discours du Flamme de Jupiter au Sénat romain*.

Médaille d'or à M. Dutert, de Paris, pour un projet d'architecture.

Médaille d'or à M. Steinkuhler, compositeur à Lille pour ses œuvres musicales.

M. le président invite M. l'abbé Desilve, MM. Delhaye, Desmytère, lauréats du concours d'histoire, M. Clerc, lauréat du con-

ÉPIQUELON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 28 DÉCEMBRE 1869.

83

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FODRAS.

(Suite)

XXVIII

LE LENDemain.

— Quelle douce vie nous allons mener ? — dit Tristan. — Je ferai valoir cette terre, je l'améliorerai; puis vous vous marierez, ma sœur, et j'aurai deux bonheur pour un. — Contentons-nous d'abord du premier, mon ami, et s'il est insuffisant nous songerons à l'autre. Moi j'ai aussi mon projet, Tristan, et il faut que je vous consulte : ne pensez-vous pas que nous ferions bien d'envoyer la mère Leclerc dans une de nos fermes ? chez les Ponel, par exemple; elle y serait très bien.

— Quelle singulière idée vous avez là, ma sœur ! — dit Tristan avec inquiétude — et

pouvez-vous m'apprendre pourquoi vous l'avez ?

— J'ai cru remarquer — répondit Alliette — que la présence de cette femme vous était désagréable.

— C'est une erreur; d'ailleurs, la mère Leclerc est beaucoup moins importune depuis quelques jours.

Ces paroles furent prononcées avec un mélange d'impatience et d'anxiété qui n'échappa point à Alliette : elle se hâta donc de changer de conversation en disant :

— Que comptez-vous faire pour les Briant, mon ami ?

— Allez chez eux demain, et leur déclarer positivement que je veux épouser leur fille.

— Chère petite Corinne ! comme elle sera heureuse ! Mon frère, je vous quitte pour être plutôt à demain. Bonsoir, mon bon Tristan.

— A demain, ma sœur... Je demanderai aussi aux Briant de décider le jour du mariage.

Un quart d'heure après la séparation des deux orphelins, Mme Berny, la femme de charge, sortait furtivement du château et se dirigeait à grands pas vers la maison du docteur. Elle portait un petit billet dont voici le contenu :

« Samedi soir, 10 heures.
Corinne, vous êtes déjà ma meilleure amie, et bientôt je pourrai vous donner le

doux nom de sœur. Demain mon frère doit aller prier vos parents de fixer l'époque de votre union.

« Mon cœur bat bien vite; ma main tremble, mes yeux sont remplis de ces larmes qui font tant de bien ! Ah ! Corinne, que je suis heureuse ! »

« ALLIETTE. »

Tristan avait été sincère dans tout ce qu'il venait de dire à sa sœur, et néanmoins quand il se retrouva seul dans son appartement, il lui sembla qu'il avait été trop vite et trop loin.

Il aimait Corinne, c'est-à-dire il donnait le nom d'amour au sentiment qu'elle lui inspirait. Elle était sans aucun doute la plus charmante jeune fille qu'il eût jamais vue, même en la comparant à sa sœur; mais n'en existait pas de plus charmantes encore ?

« Etait-il bien fait, lui Tristan, pour le tranquille bonheur qu'elle lui donnerait ? »

En admettant cette supposition, ce bonheur serait-il une compensation suffisante à la contrariété certaine d'être le gendre d'une femme comme Mme Briant ? peut-être.

« Que penserait Fourcy et tous les hobereaux du canton, de cette mésalliance ? »

« Oh ! pour le coup, peu importait : ces messieurs dénigrant toujours quand ils n'enviaient pas, il n'y avait pas à se préoccuper de leur opinion. »

Mais que penserait d'Igornay ? Ceci était plus sérieux. Le vieux gentil-

homme, ce jour-là même, s'était expliqué sur les devoirs de la noblesse de manière à faire supposer qu'il ne fallait pas compter sur son approbation.

« J'ai sauvé la vie à son fils — pensa Tristan — il me pardonnera. Ne nous inquiétons plus du baron. »

Les mauvaises pensées ne se présentent pas toutes ensemble à l'imagination. Elles viennent une à une, et ce sont les moins coupables avec lesquelles on a à lutter d'abord; puis, quand on est affaibli par ce premier combat, quand on méprise les adversaires contre qui on l'a soutenu, de nouveaux ennemis se montrent, et le succès devient douteux.

Ce fut ainsi que Tristan commença par se défendre avec courage contre les scrupules de son orgueil, et il les avait même réduits au néant, lorsque le souvenir de la mère Leclerc se dressa comme un spectre dans son esprit.

« Elle a exigé de moi trois choses — pensa-t-il — et je n'en ai fait qu'une encore ! »

« Que dirait-elle quand elle saura que j'épouse Mlle Briant ? Elle m'avertira, elle me menacera, et je persiste, elle parlera ! »

Alliette pense comme moi, puisqu'elle m'a proposé de s'éloigner. Se douterait-elle déjà de quelque chose ? L'autre jour, aurait-elle entendu ces prières que je dois considérer comme des ordres :

« Ce château est ce soir d'une tristesse

mortelle ! C'est donc ainsi qu'il me faudra passer ma vie, avec des craintes pour me consoler de mes beaux rêves évanouis ! Que Corinne est belle cependant ! Comme elle a été courageuse, et comme elle semblerait fière de mon affection ! Oh ! je l'aime ! je l'épouserai ! Seulement, j'attendrai quelques jours encore pour parler à sa famille. »

Ce fut sur cette dernière pensée que Tristan s'endormit : ce fut aussi la première qu'il retrouva à son réveil le lendemain.

Elle lui démontra la nécessité de parler à Alliette, pour la prier de ne rien dire encore à Corinne, et dès qu'il fut habillé, il se hâta de sortir pour faire part de ce désir à sa sœur.

Alliette, qui s'était levée de bonne heure pour faire remettre tout en ordre dans le château, avait déjà quitté sa chambre, et la fatalité voulut que lorsque Tristan la rencontra, ce fut dans le vestibule où se trouvait aussi la mère Leclerc.

(La suite au prochain numéro.)